La vie religieuse dans les petites villes du Massif central aux XVIIe et XVIIIe siècles

Stéphane Gomis

▶ **To cite this version:**

Stéphane Gomis. La vie religieuse dans les petites villes du Massif central aux XVIIe et XVIIIe siècles. Petites villes en montagne de l'Antiquité romaine au XXe siècle. Europe occidentale et centrale, Jean-Luc Fray; Pierre Cornu; Patrick Fournier, Jun 2007, Clermont-Ferrand, France. pp.245-260. hal-01971795

HAL Id: hal-01971795
https://uca.hal.science/hal-01971795

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction
de Jean-Luc Fray, Pierre Cornu et Patrick Fournier

Collection Histoires croisées

Petites villes en montagne

de l'Antiquité au XXe siècle

Europe occidentale et centrale

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Petites villes en montagne

de l'Antiquité au XXe siècle

Europe occidentale et centrale

Presses Universitaires Blaise Pascal ©

Maison des Sciences de l'Homme
4, rue Ledru – 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel. 04 73 34 68 09 – Fax 04 73 34 68 12
Publi.Lettres@univ-bpclermont.fr
www.pubp.fr
Diffusion en librairie : CiD – en ligne : www.lcdpu.fr

Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (C.H.E.C.), Clermont-Ferrand

Illustration de couverture :
L. Courtin, Cusset, *lithographie extraite de l'*Ancien Bourbonnais
par Achille Allier, 1838.
Bibliothèque Clermont Université, cliché UBP.

Vignette :"Vue de Clermont-Ferrand du Calvaire de Saint-Alyre (vers 1850)",
Bibliothèque du Patrimoine – Clermont Communauté (GRA 7028).

ISBN (édition papier) 978-2-84516-544-1
ISBN (pdf) 978-2-84516-545-8
Dépôt légal : premier trimestre 2013

Sous la direction
de Jean-Luc Fray, Pierre Cornu et Patrick Fournier

Collection Histoires croisées

PETITES VILLES EN MONTAGNE

DE L'ANTIQUITÉ AU XXe SIÈCLE

EUROPE OCCIDENTALE ET CENTRALE

2 0 1 3

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Les Auteurs

BERSAGOL Jean-Luc, docteur de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

CHAZE Milhan, doctorant, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CERAMAC

CORNU Pierre, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CHEC

DELSALLE Paul, Université de Franche-Comté

DERWICH Marek, Université de Wrocław, LARHCOR (Pologne)

DURAND Guillaume, docteur de l'Université de Provence

FÉRÉROL Marie-Ève, docteur de l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II

FOURNIER Patrick, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CHEC

FRAY Jean-Luc, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CHEC

GOMIS Stéphane, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CHEC

MICHEL Olivier, docteur de l'Université Paris Diderot

NICOLAS Georges, Université de Lausanne (Suisse)

PÁL Judit, Université Babes-Bolyai, Cluj-Napoca (Roumanie)

POUJADE Patrice, Université de Perpignan-Via Domitia, CRHiSM

RADEFF Anne, Université Paris Est Marne-la-Vallée et Université de Berne (Suisse)

ROSIK Stanisław, Université de Wrocław (Pologne)

SEGARD Maxence, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian, UMR 7299

15

La vie religieuse dans les petites villes du Massif central aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles

Stéphane Gomis

Est-il besoin de rappeler combien la symbolique religieuse attachée à la montagne est riches ? Ainsi, Dante dans sa *Divine comédie* ne place-t-il pas le paradis terrestre au sommet de la "montagne-purgatoire" ? Cette image se traduit-elle par de réelles particularités de la religion des montagnes ? Si les études les plus récentes ont montré qu'il fallait se garder des déterminismes trop abrupts, elles ont toutefois mis en évidence l'existence d'un milieu religieux montagnard[1]. Ce dernier se caractérise notamment par la prégnance du clan familial qui conduit à un fort christianisme patriarcal. Ainsi, le poids des familles sur les structures ecclésiastiques est très net. Cela est d'autant plus vrai que de nombreuses études de sociologie religieuse ont révélé l'aptitude de certaines zones de montagne à servir de réservoir pour les vocations sacerdotales, même si le constat n'est pas vrai partout et qu'il ne s'inscrit pas toujours dans la longue durée. Dans ces conditions, le cadre urbain situé au cœur de ce paysage religieux induit-il des attitudes spécifiques ou bien rejoint-il le schéma général ?

1. Voir notamment Nicole Lemaitre, "Y-a-t-il une spécificité de la religion des montagnes ?", dans *La Montagne à l'époque moderne. Actes du colloque de l'association des historiens modernistes des universités (1998)*, Paris, PUPS, 1998, p. 135-158 ; Serge Brunet, Dominique Julia et Nicole Lemaitre (dir.), *Montagne sacrée d'Europe*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005 et Serge Brunet et Nicole Lemaitre (dir.), *Clergés, communautés et familles des montagnes d'Europe*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005 (Il s'agit là des deux volumes rassemblant les communications présentées lors du colloque "Religion et montagne", Tarbes, 30 mai-2 juin 2002).

Cette contribution se propose donc de réfléchir tout particulièrement à la pertinence de ce "modèle" montagnard appliqué aux petites villes des montagnes du centre de la France sous l'Ancien Régime. De fait, à l'époque moderne ces entités urbaines sont bien présentes dans les diocèses de Clermont et de Saint-Flour. Avant la Révolution, le diocèse de Clermont est l'un des plus vastes de l'Église de France. Cependant, il a été amputé au XIV[e] siècle de tout le territoire dont le pape Jean XXII a formé, pour le haut-pays, le diocèse de Saint-Flour[2]. Néanmoins, il a conservé en Haute-Auvergne l'archiprêtré de Mauriac. Sur ses autres frontières, il déborde quelque peu sur la Marche et le Forez et très largement sur le Bourbonnais. Il a compté jusqu'à huit cent quarante-huit paroisses, chiffre tout à fait considérable[3]. Il est formé de quinze archiprêtrés. Pour sa part, le diocèse de Saint-Flour, de taille plus modeste, rassemble près de trois cents paroisses, réparties entre cinq archiprêtrés. Il s'agit d'une entité géographique beaucoup plus homogène. En effet, ce diocèse s'étend sur la totalité de la Haute-Auvergne, si ce n'est l'archiprêtré de Mauriac. À l'est, il englobe de même le Brivadois et la région de Langeac.

Les indices et les degrés de la vitalité religieuse sont divers. Tout d'abord, il s'agit de mettre l'accent sur la question du clergé. Il importe notamment de s'interroger sur la part prise par ce milieu urbain dans les vocations des gens d'Église. Puis, notre regard se portera sur les fidèles, à travers le prisme des lieux de la sociabilité religieuse, telles que les confréries. Enfin, plus globalement, nous nous interrogerons sur la nature du rôle de la petite ville, dans ce processus de profondes mutations engendrées par l'application progressive de la Réforme tridentine.

2. Cette partition date de l'année 1317. Voir pour ce qui concerne la cartographie des diocèses de France, François de Dainville, *Cartes anciennes de l'Église de France, Guide d'usage*, Paris, Vrin, 1956 et Jacques Dubois, "La carte des diocèses de France avant la Révolution", *Annales E.S.C*, n° 20, 1965, p. 680-691. Pour les diocèses de Clermont et de Saint-Flour, la carte la plus précise est l'œuvre d'Alexandre Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour du XIV[e] au XVIII[e] siècle. Mélanges historiques, choix de documents*, t. IV, Paris, 1882.

3. Il s'agit ici du chiffre maximal obtenu après le décompte fourni par Alexandre Bruel, qui s'appuie sur le pouillé de 1535. Or ce nombre a varié au cours des siècles. Il n'est pas toujours facile de connaître le nombre exact des paroisses. Abel Poitrineau avance celui de sept cent trente-cinq (A. Poitrineau [dir.], *Le Diocèse de Clermont*, Paris, Beauchesne, 1979, p. 129). Louise Welter indique qu'en 1615 ce nombre était compris entre huit cent vingt et huit cent quarante pour s'abaisser à sept cent quarante en 1720 (L. Welter, *La Réforme ecclésiastique du diocèse de Clermont au XVII[e] siècle*, Clermont-Ferrand, 1956, p. 7 et 266). L'intendant Ballainvilliers, auteur en 1765 d'un *État de la province d'Auvergne*, indique que le diocèse rassemble huit cents paroisses. Ces références donnent un aperçu de la diversité des chiffres avancés. Pour approcher au plus près la réalité, il faudrait mettre en relation toutes les données disponibles pour savoir avec précision à quelle date telle ou telle paroisse est créée ou disparaît. Il s'agit là d'un travail considérable qui dépasse le champ de cette étude.

Les clergés

"Pour ce temps, y avait par la France, assez grand nombre de prebstres, et si l'accroissoit-on tous les ans, car le temps estant comme en paix, les laboureurs des villages qui avoient trois ou quatre garsons, se rejouissoient d'en envoyer l'ung aux escolles pour le faire prebstre" [*Mémoires* de Claude Haton (fol. 7 vo, année 1554)][4].

Si ce mémorialiste, curé de la ville de Provins dans la seconde moitié du XVIe siècle, décrit une situation qui vaut pour le royaume tout entier, la remarque est particulièrement vraie pour les zones de montagne. Plusieurs études ont montré que celles-ci étaient des terres riches en vocations d'Église[5]. Pour sa part, l'étude du cas auvergnat peut contribuer à faire mieux comprendre les spécificités d'un espace montagnard, celui du Massif central.

Pour ce faire, nous disposons de différentes séries documentaires. Ainsi, pour le diocèse de Clermont, plusieurs registres d'ordination ont été conservés. Une première série couvre la période 1536-1545, un second ensemble les années 1703-1715[6]. Nous n'avons donc pas de séries continues à l'image du diocèse de Carpentras ou d'autres diocèses de la province d'Avignon étudiés par Marc Venard[7]. Cependant, l'écart dans le temps permet d'avoir une idée de l'évolution du nombre des ordinations depuis le milieu du XVIe siècle jusque dans les premières décennies du XVIIIe siècle. Pour les décennies intermédiaires, nous savons que "le recrutement du clergé n'était pas en crise au début du XVIIe siècle et que les vocations n'étaient pas rares"[8].

4. Cité dans "Quelques opinions de Claude Haton sur les gens de son époque", *Provins et sa région*, no 151, 1997, p. 31. Tout récemment, ces mémoires ont été édités dans leur intégralité, voir Laurent Bourquin (dir.), *Mémoires de Claude Haton (tome 1) 1553-1565*, Paris, CTHS, 2001 (la citation se trouve p. 17) ; *(tome 2) 1566-1572*, Paris, CTHS, 2003 ; *(tome 3) 1573-1577*, Paris, CTHS, 2005 et *(tome 4) 1578-1582*, Paris, 2007.

5. Voir l'article de synthèse de Timothy Tackett, "L'histoire sociale du clergé diocésain dans la France du XVIIIe siècle", *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. 22, 1979, p. 198-234.

6. Bibl. dioc. de Clermont. Registres référencés sous les cotes A 20 0075, A 20 0085 et A 20 0086.

7. Marc Venard, "Pour une sociologie du clergé au XVIe siècle. Recherche sur le recrutement sacerdotal dans la province d'Avignon", *Annales, E.S.C*, no 23, 1968, p. 987-1016. Voir également Jean-Pierre Gutton, "Notes sur le recrutement du clergé séculier dans l'archidiocèse de Lyon (1589-1789)", *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, no 2, 1974, p. 1-19 ; Vladimir Angelo, "Le recrutement des séculiers à Paris (1560-1620)", *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 75, 1989, p. 79-91 et du même auteur, *Les Curés de Paris au XVIe siècle*, Paris, Le Cerf, 2005.

8. Francine Leclercq, "Le temps des troubles (1444-1610)" dans A. Poitrineau (dir.), *Le Diocèse de Clermont […]*, *op. cit.,* p. 120-121.

Si on se transporte au début du XVIII[e] siècle, une étude rapide des chiffres montre un recrutement qui reste important. On relève en moyenne vingt-huit ordinations par an.

Nombre moyen annuel des titres cléricaux, par décennie (1700-1789) (d'après A. Poitrineau (dir.), *Le diocèse de Clermont […]*, p. 160. L'auteur s'appuie sur le dépouillement des registres des insinuations).

1700-1709	1710-1719	1720-1729	1730-1739	1740-1749	1750-1759	1760-1769	1770-1779	1780 1789
23,3	43,2	51,1	56,5	49,5	50,8	54,4	50,8	51,5

Dans la longue durée, la courbe des "moyennes mobiles" des constitutions de titres cléricaux sur cinq ans prouve que le niveau en demeure à peu près étale pendant l'ensemble du siècle[9]. Par ailleurs, la pression exercée sur le marché des bénéfices reste tout aussi forte qu'aux siècles précédents. En effet, les registres d'ordinations du XVIII[e] siècle témoignent des demandes d'un grand nombre de séminaristes qui sollicitent l'obtention de lettres dimissoires. Pour la période 1704-1714, sur 615 diacres, 228 obtiennent la permission d'être ordonnés en dehors du diocèse, soit 37,1 % du total. Le chiffre n'est donc pas négligeable. Ainsi, en 1710, vingt-sept prêtres sont ordonnés par François Bochard de Saron. Dans le même temps, vingt-trois diacres auvergnats ont obtenu l'autorisation d'être ordonnés en dehors du diocèse. En outre, on ne note aucun signe appréciable de fléchissement du nombre des vocations aux approches de la Révolution. Tout cela confirme l'idée que le diocèse de Clermont produit toujours un grand nombre de prêtres. Pour ce qui concerne le diocèse de Saint-Flour, nous ne possédons pas de registres d'ordinations. En revanche, nous disposons, pour les XVII[e] et XVIII[e] siècles, de plusieurs registres d'insinuations ecclésiastiques[10]. Le dépouillement des titres cléricaux, constitués pour la période 1775-1789, permet d'établir une moyenne annuelle de trente-quatre actes. Il s'agit donc d'un chiffre fort honorable, avec des pointes jusqu'à cinquante-cinq constitutions en 1787 et quarante-neuf en 1783. Par ailleurs, l'étude des lieux de naissance des tonsurés originaires du diocèse de Clermont, pour la période 1719-1742, permet de préciser les origines géographiques des clercs[11]. Elle

9. A. Poitrineau (dir.), *Le Diocèse de Clermont […]*, *op. cit.*, p. 160-161.

10. Arch. dép. du Cantal, 1 G 57-70, années 1657-1790 (bureau de Saint-Flour) et 1 G 71-95, années 1630-1790 (bureau d'Aurillac). Rappelons que cette insinuation enregistre les actes se rapportant aux matières ou aux personnes ecclésiastiques. Elle fut créée en 1554.

11. Cette carte a été réalisée à partir des informations fournies par A. Poitrineau, que je remercie très vivement. Elles proviennent de ses dépouillements des registres des insinuations ecclésiastiques, Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 1 G 1258-1456.

montre que la partie septentrionale du diocèse est très peu pourvoyeuse de prêtres. Sur les 777 clercs recensés, plus de 80 % sont originaires de paroisses situées au sud d'une ligne qui irait d'Herment à la région de Cusset. Trois archiprêtrés se distinguent nettement : ceux de Mauriac, du Livradois et de Billom, qui fournissent 349 individus, soit 44,9 % du total. Autrement dit, ce sont donc indéniablement les zones montagneuses du diocèse qui l'emportent.

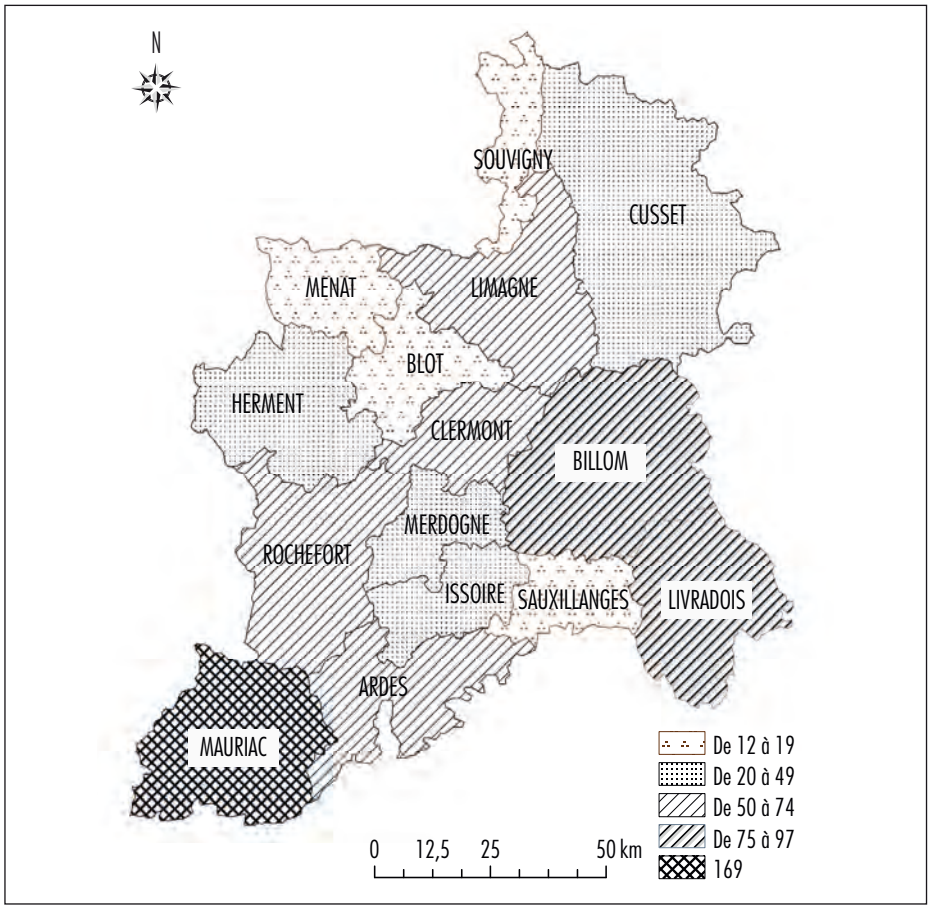

Origine géographique des clercs tonsurés (1719-1742) (Archiprêtrés du Diocèse de clermont), Stéphane Gomis, Centre d'Histoire "Espaces et Cultures", Clermont-Ferrand, 2012.

Au sein de cet ensemble, quelle est la place des petites villes ? Sous l'Ancien Régime, les critères qui définissent la ville sont complexes. Bien évidemment, il est nécessaire de prendre en compte le nombre d'habitants mais également

les fonctions attachées à la cité[12]. Ce dernier élément n'est pas toujours facile à saisir, d'autant plus que d'une époque à l'autre, la prospérité d'une ville fluctue. Pour sa part, le chiffre de la population est un paramètre que l'on peut saisir dans sa globalité seulement au XVIII[e] siècle. En effet, c'est à partir de cette période que nous disposons des sources suffisantes pour tenter d'établir une typologie[13]. En prenant en compte l'ensemble de ces critères, nous avons pu recenser une vingtaine de villes susceptibles de répondre à ces derniers. Celles-ci se répartissent pour moitié entre les deux diocèses. L'étude de l'origine géographique de 685 curés du diocèse de Clermont, en fonction dans les années 1720, montre tout le poids des plus petites entités urbaines dans le recrutement des curés, qui est proportionnellement beaucoup plus important que leur part dans la population urbaine totale. Ainsi, le taux moyen de vocation urbaine pour 200 feux s'élève à 1,23. Il monte à 3,13 pour les petites villes, telles que La Chaise-Dieu, Mauriac ou Salers. L'auteur signale également que ces villes se situent majoritairement dans des archiprêtrés présentant de forts taux globaux de recrutement, autrement dit les plus montagneux[14].

Afin d'aller au-delà de la question du recrutement, il était important également de s'intéresser aux particularités de la petite ville en matière d'accueil des institutions religieuses. Nous envisagerons plus largement, tout d'abord, le cas du clergé séculier, à travers deux institutions dont la dimension structurelle et spirituelle est proche. Il s'agit, d'une part, des chapitres de chanoines, qui comme l'indique Philippe Loupès sont typiques de la ville petite et moyenne[15] ; d'autre part, des collèges de prêtres communalistes, particulièrement nombreux dans les diocèses de moyenne montagne. Ceux-ci accueillent exclusivement les prêtres natifs de la paroisse. Leur rôle réside principalement dans la célébration des messes pour les défunts de la

12. Voir notamment Bernard Lepetit, *Les Villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, ainsi que les actes des colloques de la Société d'Histoire des Petites Villes, par exemple René Plessix et Jean-Pierre Poussou (dir.), *Les Petites villes françaises du XVIII[e] au XX[e] siècle (Actes du colloque de la Société d'Histoire des Petites Villes, Mamers, 19-21 septembre 1991)*, Mamers, Société d'histoire des petites villes, 1998.

13. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France*, Paris, 1762-1770, 6 vol. et de Claude-Marie Saugrain, *Dictionnaire Universel de la France*, Paris, 1726, 3 vol. En dépit de leurs chiffres parfois approximatifs, ces ouvrages sont parmi les seuls à partir desquels il est possible de travailler.

14. Frédéric Challet, "Qui sont les curés de paroisse ? La génération du début de l'épiscopat de Massillon" dans Bernard Dompnier (dir.), *Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, *Revue d'Auvergne*, n° 544-545, 1997, p. 219-231.

15. Philippe Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, Paris, EHESS, 1985, p. 47.

paroisse. Ils s'adonnent également à la psalmodie commune – voire le chant – de tout ou partie de l'office canonial[16]. Dans le diocèse de Saint-Flour, en dehors du chapitre cathédral sanflorain, on recense une dizaine de collégiales, dont celles de Chaudes-Aigues et de Murat[17]. Dans le diocèse de Clermont, les collèges de chanoines sont au nombre de trente-quatre, non compris le chapitre cathédral[18]. Lorsque l'on considère leur carte d'implantation, il est frappant de constater qu'aucun d'entre eux n'est situé dans les archiprêtrés d'Ardes et du Livradois. De même, ils sont également très peu présents dans toute la partie occidentale. Dans l'archiprêtré de Mauriac, on recense un seul chapitre, celui de Saint-Chamant. Dans le même temps, il apparaît que ces archiprêtrés sont ceux qui comptent le plus grand nombre de sociétés de prêtres communalistes. Ne peut-on pas voir ici le signe d'une trop forte concurrence des fraternités de prêtres ? En effet, en Auvergne, la plupart des petits chapitres collégiaux sont fondés sensiblement à l'époque d'apparition des collèges de prêtres natifs, c'est-à-dire entre la deuxième moitié du XIII^e et les débuts du XIV^e siècle[19]. La présence des seconds n'a certainement pas favorisé l'apparition des premiers. De fait, l'absence de chapitres a également contribué à renforcer la position de certaines compagnies de prêtres natifs, parmi les plus importantes. La voie était libre. Leur propension à se rapprocher des structures canoniales s'en trouvait facilitée. Ces collèges de clercs, apparus en dehors des règles canoniques classiques, répondent également mieux aux aspirations des consulats et des élites locales soucieuses de cultiver une certaine indépendance face aux autorités. De fait, l'étude de l'implantation géographique des fraternités sacerdotales montre que ces dernières se sont très majoritairement implantées dans de petites villes, dont le nombre moyen des habitants s'élève à 2 000. C'est le cas pour 80 % d'entre elles. Ainsi, indéniablement, les collèges sacerdotaux les plus considérables sont situés dans les petites villes de montagne, telles qu'Ardes, Besse, Mauriac ou Pleaux.

Pour ce qui concerne l'installation d'établissements du clergé régulier, les spécificités semblent moins marquées. Les ordres anciens, à l'image des

16. Pour plus de précisions, voir Stéphane Gomis, *Les "Enfants prêtres" des paroisses d'Auvergne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2006.

17. À propos de cette dernière voir notamment Pierre Chassang, "Murat au XVII^e siècle : vie religieuse et vie sociale", *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 59, 1997, p. 271-304.

18. S. Gomis, "Les collégiales et les chanoines du diocèse de Clermont à l'époque moderne", dans Anne Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution (ancienne province ecclésiastique de Bourges)*, Limoges, PULIM, 2010, p. 111-143.

19. P. Loupès observe qu'en Guyenne la première vague de fondation des petits chapitres date également de la première moitié du XIV^e siècle (P. Loupès, *Chapitres et chanoines […]*, *op. cit.*, p. 28-30).

bénédictins, sont présents depuis l'époque médiévale, à Allanche, à Maurs ou encore à La Chaise-Dieu. Quant aux ordres nouveaux, ils s'installent avec modération dans les petites villes en montagne comme ailleurs. Leur venue étant parfois source de conflits avec les autorités locales, qui craignent une surpopulation ecclésiastique, surtout dans le cas de velléité d'implantations d'ordres mendiants. Toutefois, il convient de mentionner tout de même la présence de récollets à Salers depuis 1630 ou bien à Ardes depuis 1666[20]. Il en est peut-être autrement des maisons de religieuses qui s'adonnent notamment à l'instruction des jeunes filles, comme les Ursulines à Ambert (1615) ou bien à la direction de maisons de charité, telle que les Hospitalières à Ardes (1664). Leur utilité sociale a sans doute favorisé leur implantation. En définitive, en Auvergne, l'une des originalités majeures de la petite ville en montagne, tient avant tout dans sa capacité à accueillir et à voir se développer des formes particulières de cléricature, telles que les sociétés de prêtres natifs.

Les fidèles

En matière dévotionnelle, nous nous sommes intéressés principalement aux lieux de pèlerinages et au mouvement confraternel. Dans la France d'Ancien Régime, l'Auvergne ne semble pas figurer parmi les provinces les mieux pourvu en sanctuaires. Ainsi, le diocèse de Clermont compte au total 228 chapelles[21]. Ce chiffre semble bien modeste au regard de la superficie de cette entité. Cent quatre-vingt-onze titulatures de ces édifices sont connues. Ce panthéon est loin d'être homogène. Néanmoins, il est possible d'établir une typologie qui se décline selon quatre catégories. La première regroupe toutes les dédicaces à la Vierge Marie (77 soit 40,3 %). La suprématie du culte marial semble donc incontestable. Les épisodes de la vie de la Vierge sont particulièrement à l'honneur : Notre-Dame des Sept Douleurs, La Visitation Notre-Dame ou bien Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Montaigut-en-Combraille. Située dans la ville de Montaigut, dans le cimetière et à proximité du couvent des capucins, cette chapelle abrite une statue en bois du XVI^e^ siècle, représentant la Vierge de l'Annonciation mains jointes sur

20. Frédéric Meyer, *Pauvreté et assistance spirituelle. Les franciscains récollets de la province de Lyon aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne , 1997.

21. Céline Chambon, *Les Chapelles du diocèse de Clermont aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, mémoire de Maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2001 (dact.).

sa poitrine[22]. Elle semble avoir été l'objet d'un culte assez ancien. Certains épisodes l'assimilent à un sanctuaire à répit[23]. Si les origines du culte porté à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle restent méconnues, en revanche, il est avéré qu'au début des années 1690, les prêtres communalistes décident "de faire bastir une plus grande chapelle dans le lieu mesme ou estoit la petite, affin d'y faire l'office plus commodément et avecq plus de decence pour le service divin". Ce qui ne va pas sans générer quelques conflits d'intérêts avec les capucins tout proches. Pourtant, en 1692, ces mêmes prêtres sollicitent l'autorisation "de faire destruire l'ancienne chapelle et de faire transporter l'image de la Sainte Vierge sur le maistre hostel de la grande chapelle"[24]. En 1760, les communalistes engagent une vaste réfection du maître autel. Ils entendent répondre aux nombreuses sollicitations des habitants. À Ambert en Livradois, il existe sur le territoire paroissial, en dehors de l'église Saint-Jean, plusieurs autres lieux de culte. Les deux plus considérables sont l'église Notre-Dame de Grâce et surtout la chapelle Notre-Dame de Layre[25]. Comme dans le cas précédent, les édifices dédiés à la Vierge rencontrent un grand engouement dévotionnel.

À coté des édifices érigés dans la ville même, il existe d'autres sanctuaires, situés à proximité. Vassivière, près de la cité de Besse, en offre un parfait exemple. Signalée en ruines dès la première moitié du XIVe siècle, la chapelle primitive abritait une Vierge noire. En juin 1547, un groupe de marchands bessards passe devant le petit oratoire. L'un d'eux néglige de faire son oraison. Quelques mètres plus loin, il est frappé de cécité. Ses compagnons le conduisent devant la statue. Celui-ci fait l'aveu public de sa faute et implore le pardon de la Vierge. Aussitôt, la vue lui est rendue. Cet épisode est l'un des éléments fondateurs du pèlerinage à Vassivière. L'édifice, situé à 1 300 mètres d'altitude, sur un plateau basaltique ouvert à tous les vents, souffre indéniablement des intempéries et des rigueurs de l'hiver. Son maintien en bon état réclame une attention soutenue. Ce sanctuaire connaît une réelle affluence. Un des éléments d'appréciation de cette fréquentation se mesure à l'aune des récits de miracles. Près d'une centaine sont relatés sur l'ensemble du

22. Abbé C. Pourreyron, *Le Culte de Notre-Dame dans le diocèse de Clermont*, Nancy, F. Bost, 1936.

23. Voir les travaux de Jacques Gélis, notamment "La mort et le salut spirituel du nouveau-né. Essai d'analyse et d'interprétation du sanctuaire à répit (XVe-XIXe s.)", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 30, 1984, p. 361-376 ; *L'Arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1984 et plus récemment *Les Enfants de Limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, L. Audibert, 2006.

24. Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 35 G 28.

25. Michel Boy, "Les églises et chapelles d'Ambert dédiées à la Vierge au XVIIIe siècle", *Auvergne Magazine*, no 146, 1981, p. 8-9.

XVII[e] siècle. Les pèlerins sont avant tout originaires du Cézallier ou bien de Haute-Auvergne. Cependant, la situation de l'édifice n'aide pas toujours au cheminement des pèlerins, notamment en période hivernale. De fait, l'aire d'attraction de Vassivière semble relativement réduite[26].

Assurément, se faire pèlerin relève d'un geste volontaire. Tout aussi personnelle est la démarche qui conduit à adhérer à une confrérie, voire à plusieurs d'entre elles. Globalement, à l'échelle de la chrétienté, notre connaissance du mouvement confraternel a beaucoup progressé[27]. En Auvergne, son histoire suit vraisemblablement les évolutions générales. Néanmoins, nous manquons encore d'études de cas et une synthèse fait toujours défaut. Nous disposons tout de même de quelques données ; ainsi, le recensement établi pour la période 1775-1789, à partir des procès-verbaux des visites de l'évêque de Clermont Mgr de Bonal permet de localiser 177 confréries.

Les confréries de dévotion sous l'épiscopat de Mgr de Bonal (1775-1789).

Archiprêtrés	Saint Sacrement	Rosaire	Saint Esprit	Scapulaire	Pénitents	**Total**	Pourcentage par rapport au nombre de paroisses
Ardes	11	4	1	1	0	17	9,6
Billom	13	9	1	4	3	30	17
Blot	0	0	0	0	0	0	0
Clermont	2	3	1	0	0	6	3,4
Cusset	3	1	0	0	0	4	2,2
Herment	0	4	0	0	0	4	2,2
Issoire	6	6	4	1	0	17	9,6
Limagne	5	0	0	0	0	6	3,4
Livradois	15	22	0	2	4	43	24,3
Mauriac	14	7	1	0	1	23	13
Menat	7	0	0	0	0	7	4
Merdogne	2	3	1	2	0	8	4,5
Rochefort	2	3	0	0	0	5	2,8

26. Laëtitia Zuretti, *Étude de cinq chapelles mariales du diocèse de Clermont sous l'Ancien Régime*, mémoire de Master 2, Université Blaise Pascal, 2007 (dact.).

27. Dans ce domaine, la bibliographie est assez riche. Cependant, on se doit de signaler, parmi les études les plus récentes, les travaux de Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, *Espace et sacré en Provence, XVI[e]-XX[e] siècles. Cultes, images, confréries*, Paris, Le Cerf, 1994 et *Dieu pour tous et Dieu pour soi : histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2006.

Sauxillanges	3	1	3	0	0	7	4
Souvigny	0	0	0	0	0	0	0
Total	83	63	12	11	8	177	100
Pourcentage	46,9	35,6	6,8	6,2	4,5	100	

La forte présence des confréries du Saint-Sacrement doit être soulignée. Elles rassemblent, à elles seules, près de la moitié des titulatures. En deuxième position, les confréries du Rosaire consacrent l'importance des dévotions à la Vierge. Loin derrière, on rencontre, notamment, les confréries du Saint-Esprit, héritées de la fin de l'époque médiévale[28]. Leur faible part s'explique, notamment par le fait, qu'au XVII^e siècle, celles-ci ont pâti de leur mauvaise réputation. "Leur gestion trouble, leur indépendance à l'égard des curés et leurs manifestations parfois peu édifiantes" ont conduit les évêques à prononcer leur dissolution[29]. Il en a été de même pour les sociétés du Gonfalon. Ces dernières ont disparu dans de nombreuses paroisses, notamment à cause des "inconvénients et des désordres qu'elles entraînoient"[30]. Par ailleurs il apparaît que l'implantation du mouvement confraternel présente de grandes similitudes avec la répartition géographique des lieux d'origine des clercs ou bien celle des sociétés sacerdotales. Ce sont les archiprêtrés de l'est et du sud qui rassemblent le plus grand nombre de confréries. Plus des trois quarts d'entre elles se trouvent au sud d'une ligne joignant Billom à Mauriac. Cet indice confirme la forte vitalité religieuse de cette partie du diocèse de Clermont, autrement dit encore une fois, la plus montagneuse.

Prenons le cas bessard. Besse, petite ville fortifiée, située à mille mètres d'altitude, est née sur le flanc sud du massif du Sancy. En dehors du noyau central, l'habitat y est assez dispersé. Au XVIII^e siècle, elle compte près de deux mille âmes. Dotée d'une charte de franchises en 1208, renouvelée en 1270, Besse devient l'une des treize bonnes villes d'Auvergne en 1588. Au siècle suivant, elle est le siège d'une subdélégation. Sa situation en bordure d'un plateau au départ des vallées en a fait très naturellement un lieu

28. À l'inverse, en Val d'Aran, Serge Brunet note "qu'il n'existe aucune confrérie du Saint-Sacrement, ce qui démontre bien l'échec de la politique des évêques du Comminges à l'égard des confréries". Alors que les dévotions à la Vierge, sous la forme du Rosaire ou d'autres titres, concernent 41 % des sociétés confraternelles, (S. Brunet, *Les Prêtres des montagnes. La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime [Val d'Aran et diocèse de Comminges]*, Aspet, PyréGraph, 2001, p. 319).

29. D'après A. Poitrineau (dir.), *Le Diocèse de Clermont […]*, *op. cit.*, p. 165, voir également P. Duparc, "Confréries du Saint-Esprit et communautés d'habitants au Moyen Âge", *Revue d'histoire du droit français et étranger*, 1958, p. 349-367, 555-585.

30. A. Poitrineau, (dir.), *Le Diocèse de Clermont […]*, *op. cit.*, p. 164.

d'échange entre les différentes productions de ces dernières et les zones de montagne. Les montagnards vendent aux habitants des plaines les produits de l'élevage, animaux sur pieds, cuirs, viandes et fromages, mais aussi des pierres de lave taillées. En échange, ils se fournissent en céréales, en fruits et en vins. La bourgeoisie de la cité se compose donc de négociants et d'artisans, ces derniers sont surtout des tanneurs, mais également des officiers de judicature et des notaires. Les confréries y sont particulièrement nombreuses, notamment sous l'influence de la communauté sacerdotale de la collégiale Saint-André. L'un des sociétaires, Antoine Prades indique que "la frérie de Monsieur Saint André [fut] instituée par le plus grand nombre de Messieurs les prestres de la communaulté, l'année 1636". En outre, ceux-ci sont les directeurs de plusieurs confréries comme celles de "Notre Dame", de "Notre Dame de Bethlehem" ou encore de "Saint Jacques". Ils assurent également plusieurs offices à diverses occasions. Ainsi, selon un acte du 4 janvier 1531, chaque confrère de "Saint Crèpin et de Saint Crespinien" doit "payer aux bailes, 10 deniers tournois pour faire célébrer et chanter par les communalistes une messe *De mortuis*, à chaque décès d'un des confrères". Le jour de la fête de saint Éloi, le 1er décembre, ils chantent également, pour les confrères éponymes, "matines, messe aulte, vespres". Antoine Prades, qui occupe, entre 1617 et 1640, les fonctions de vicaire, a pris soin de noter sur les registres paroissiaux "les fréries, desquelles [il est] confrère". Au total, il a adhéré à seize confréries. Ainsi, il est membre "de la frérie de Monsieur Saint Blaise, le jour comme feste, se célèbre une grand messe avec diacre et soubs diacre, avec l'orgue comme musique, comme pour une grand messe *De mortuis*, pour l'ame de chaque deffunt" ou bien encore de celle de "Monsieur Saint Roch, le dit jour se celebre une messe haute à la chapelle, hors la ville. Il y a chandeliers comme cierges. Les bailles aux despens de la frérie font célébrer une messe haute avec diacre et sous diacre"[31].

On rencontre donc des confréries en grand nombre mais, en définitive, elles répondent à une demande croissante de la part du clergé et des fidèles de plus en plus soumis à une modélisation des comportements selon l'idéal tridentin. Ce sont là des aspects communs au monde catholique, dont les traits semblent exacerbés dans le cadre urbain.

31. Relevé dans les registres paroissiaux de Besse par M. Boyer-Vidal, *Besse et Vassivière. Notice historique et extraits des archives communales de Besse*, Clermont-Ferrand, 1888, p. XVI-XVII.

Petites villes et Réforme catholique

En effet, la petite ville apparaît davantage comme un laboratoire de la Réforme catholique, au sein duquel les tensions se trouvent soulignées. On a là un espace clairement défini où les rivalités se font jour avec une acuité d'autant plus forte que le nombre des acteurs est important. De ce point de vue, certains conflits liés par exemple à la pratique des reinages sont tout à fait symptomatiques de ces oppositions. De quoi s'agit-il ? Le terme de "reinage" peut paraître bien mystérieux[32]. Son étymologie associe des aspects profanes, festifs et religieux. En effet, il désigne le fait de mettre aux enchères les titres honorifiques de "roi" et de "reine" d'une fête patronale ou de confrérie. Le mot est donc ambigu. Trois principaux éléments permettent de distinguer un reinage. Il y a tout d'abord la spécificité religieuse. Elle prend place lors de la célébration d'une fête calendaire. Il s'agit principalement soit de la fête du saint patron, soit de la fête d'un saint, attaché généralement à une confrérie, avec deux moments essentiels, la messe et la procession. On trouve ensuite l'élection d'un roi et d'une reine, mais également d'autres officiers. Ces offices "royaux" sont achetés par les plus offrants, à la suite de mises à prix effectuées dans l'église ou la chapelle ou bien sur le parvis de ces dernières, voire sur la place publique. Le dernier enchérisseur s'engage à verser la plus grande quantité possible d'argent, de blé, parfois de vin, mais surtout de cire, destinée à la confection de cierges, afin d'alimenter les besoins en luminaire. Enfin, ce sont des réjouissances, telles que le tir du col de l'oie, suivies de danses et de banquets[33]. On retrouve ici le roi de dévotion qui côtoie la figure du roi festif. Il s'agit là d'un caractère tout à fait symptomatique d'une culture d'Ancien Régime qui mêle aspects religieux et profanes dans une même dynamique.

L'institution est commune à tout le centre de la France, et elle est au moins autant marchoise et bas-limousine qu'auvergnate et vellave. En définitive, le phénomène est essentiellement une caractéristique commun aux localités des hauts-plateaux occidentaux du Massif central. Avant toute chose, ce qui

32. Voir principalement, Henri Germouty, "Les reinages dans le Massif central", *Revue d'Auvergne*, t. 58, 1944, p. 130-142 ; Robert-Henri Bautier, "Les reinages de confréries des origines à nos jours", *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. 19, 1944, p. 215-266 et du même auteur, *Une Institution religieuse du centre de la France. Les reinages*, Guéret, Lecante, 1945 ; enfin, Jean-Pierre Gutton, "Reinages, abbayes de jeunesse et confréries dans les villages de l'ancienne France", *Cahiers d'Histoire*, t. 20, 1975, p. 443-453.

33. Voir la mise au point d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le Carnaval de Roman*, Paris, Gallimard, 1979, p. 333-336.

réunit la communauté, c'est donc bien la plus grande solennisation accordée à la célébration d'un saint. Il est important de noter que seule la fête majeure, bien souvent la fête patronale, cumule les trois éléments précités. On peut s'étonner à juste titre que ces fonctions soient des charges vénales au lieu d'être électives. La raison de ce principe est double, d'une part, la fabrique trouve là une source de financement complémentaire ; d'autre part, les fidèles s'inscrivent dans une perspective de don et de contre-don. Le don personnel se manifeste sous la forme de cire ou d'argent en faveur du luminaire au service de la communauté toute entière. Le contre-don est la charge honorifique dont le récipiendaire se trouve honoré. On l'aura compris, les titres d'honneur choisis ne sont pas neutres. L'espace d'un jour, il y a assimilation de la société locale à la cour de France. Les sujets du roi se font seigneurs. Ce mimétisme qui transforme le fidèle en souverain d'un instant relève du renversement de l'ordre politique sans pour autant être tout à fait une remise en cause de l'ordre social. La cérémonie reste par ailleurs très codifiée et reçoit une vraie consécration religieuse. En effet, le curé pose son étole sur la tête des nouveaux élus alors que l'assistance entonne les versets du *Magnificat* : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* (Il a renversé les puissants de leur trône et il a élevé les petits)[34]. Si l'Église accorde son consentement et approuve une telle pratique qui contrevient à la société d'ordres, c'est pour mieux mettre en avant son caractère exceptionnel. L'objectif est de montrer combien la puissance de la dévotion peut l'emporter sur toute autre considération terrestre. Après tout, n'est-ce pas Dieu qui a institué des rois sur la terre ? Ne peut-il pas alors en quelques occasions élever certains à ce rang afin de montrer par cet honneur combien il importe de sacraliser ce temps particulier ? En contre-partie, le clergé est d'autant moins enclin à tolérer toute espèce de débordements.

Le constat est d'autant plus vrai au fur et à mesure que la Réforme catholique progresse, tout au long du XVII^e^ siècle. Déjà, à la charnière des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, le jésuite Michel Coyssard, natif de Besse, dénonce les excès qui peuvent accompagner les reinages de sa ville natale, spécifiquement ceux qui ont cours afin d'honorer Notre-Dame de Vassivière. Il écrit : "Il ne faut donc pas contaminer telles saincte celebritez par des dissolutions profanes et payennes, comme l'on faict en quelques endroits, abusans de la piété et dévotion de leurs prédécesseurs, laquelle ils convertissent bien souvent en superstition scandaleuse et désordre intolérable qui donne occasion

34. Cérémonie rapportée par Louis de Nussac, "Quelques reinages en Limousin", *Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 13, 1891, p. 463-490.

aux ennemis de la foy de s'en rire et blasphémer les diverses cérémonies de l'Église, instituées pour notre profist spirituel". Le message est clair. Les reinages ne sont pas à rejeter. Ils ont pleinement leur place dans l'œuvre de reconquête catholique à condition qu'ils répondent aux nouvelles aspirations de l'Église régénérée à Trente. Si on a introduit les noms de roi et de reine, c'est pour faire de cet événement une cérémonie vraiment royale où il est bon "à tels jours solennels de vacquer plus devostement au service de Dieu"[35]. Ceux qui se font couronner roi et reine pour mieux éclairer le sanctuaire, se transforment donc en évergète, en mécène, au service de la communauté paroissiale tout entière. Par là même, ces fêtes peuvent donc être également des révélateurs de tensions internes aux communautés. Ainsi, les enjeux dévotionnels, et plus largement, la place des uns et des autres au cœur du paysage religieux, peut opposer telle ou telle institution.

Le cas de Mauriac est à cet égard tout à fait évocateur. Petite cité qui au XVIIIe siècle compte environ 1 500 âmes, située à plus de 700 mètres d'altitude, Mauriac, connue pour son collège de jésuites fondé en 1560, abrite également un monastère de bénédictins, ainsi qu'un collège de prêtres natifs. Deux reinages se côtoient. L'un d'entre eux est lié à la fête de saint Mary, il s'agit notamment de la fête des "Pagis", autrement dit la fête des paysans, célébrée le dernier dimanche du mois d'août ; l'autre est associé à la fête de Notre-Dame des Miracles, patronne de Mauriac. La difficulté vient du fait que le culte de saint Mary est sous l'autorité des bénédictins, alors que celui rendu à Notre-Dame des Miracles est attaché à la communauté des prêtres communalistes. Au début du XVIIIe siècle, les relations ne sont pas au mieux entre les deux institutions. Or il est intéressant de noter que la célébration de ces deux fêtes va être l'occasion de cristalliser les positions des deux parties, tout en prenant à témoin la communauté paroissiale. En 1710, les moines reprochent aux prêtres leur absence à la "solennelle et vénérable procession en l'honneur de saint Mary", dont ils ne manquent pas par ailleurs de souligner les mérites, lui "qui conserve les bestiaux dans les montagnes". Cette absence, parfaitement injustifiée, semble incomprise par les fidèles. Dans le même temps, les religieux condamnent les mêmes prêtres qui, à l'occasion de la fête de Notre-Dame des Miracles, font "venir des violons d'Aurillac, qui causent souvent de grandes confusions, parce qu'ils font jouer des airs profanes […]". On voit bien que ces plaintes adressées à l'évêque entendent jeter l'opprobre sur des pratiques où le profane viendrait souiller le sacré. Or, n'est-ce pas toute la nature du combat mené,

35. M. Boyer-Vidal, "Besse-en-Chandesse", *Revue d'Auvergne*, t. 30, 1913, p. 340-341.

avec plus ou moins du succès, par les autorités religieuses afin de séparer toujours plus nettement ces deux sphères ? Il faut dire qu'en 1677, les communalistes avaient eux-mêmes conduit l'offensive en dénonçant les "pratiques funestes des danses et autres jeux" qui suivaient la "pieuse procession", organisée par leurs détracteurs en l'honneur de saint Mary. L'heure est donc à celui qui se fera plus "tridentin" que l'autre. En 1762 encore, pour sa part, Mgr Le Maistre de La Garlaye défend aux prêtres de Mauriac et autres curés du voisinage d'assister aux processions des bénédictins "où l'on a accoustumé de porter les reliques à la chapelle du Puy Saint Mary, lorsqu'à l'occasion desdites processions, il arrivera des profanations par des jeux, danses et autres pompes mondaines et indécentes". Le combat n'est toujours pas gagné[36].

Le cadre urbain en milieu montagnard, en l'occurrence celui de la petite ville, induit-il des attitudes spécifiques en matière de religion ? Certes, la cité prend une part non négligeable en matière de recrutement sacerdotal. Par ailleurs, elle abrite un nombre important d'institutions cléricales ou de cercles de la sociabilité religieuse. Mais nous pensons que la petite ville des montagnes d'Auvergne bénéficie avant tout d'un environnement riche en matière de foi. En d'autres termes, elle révèle plus que les campagnes qui l'entourent, cette profusion du religieux. Elle constitue donc un beau terrain d'observation des enjeux de pouvoirs qui prennent une proportion plus forte en son sein. C'est là sa spécificité la plus remarquable. En définitive, si son identité exacerbe les tensions – mais ne s'agit-il pas d'un aspect commun à toutes les entités urbaines ? – son caractère montagnard ne peut qu'accroître cette spécificité.

36. Sur toute cette affaire, voir Arch. dép. du Cantal, 17 H 42 et Michel Leymarie, "Le culte de saint Mary à Mauriac et la fête des Pagis", *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 40, 1966, p. 183-189.

Table des Matières

LES AUTEURS **7**

AVANT-PROPOS **9**

INTRODUCTION

1 Jean-Luc Fray

Des petites villes, la montagne, des historiens… **13**

PREMIÈRE PARTIE **Approches empiriques et théoriques du fait urbain dans les espaces montagnards européens**

2 Olivier Michel

Agglomérations et peuplement au nord de l'Èbre à l'époque impériale (Ier-Ve siècles après J.-C.) **21**

3 Anne Radeff

Réfutation du système des lieux centraux dans le pays de Vaud (Suisse) au Moyen Âge : montagne (Jura, Alpes) et Plateau **39**

4 Jean-Luc Bersagol

Les villes de Haute-Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles : semis ou réseau urbain ? **55**

5 Marie-Ève Férérol

La pérennité des petites villes du sud du Massif central dans le dernier quart du XXe siècle **73**

6 Georges Nicolas

Conséquences de la fausseté mathématique du modèle géométrique du "système des lieux centraux" de Walter Christaller **95**

DEUXIÈME PARTIE **Les villes de montagne dans leur environnemnent : fonctions, activités, relations**

7 Maxence Segard
Les petites villes et agglomérations secondaires des Alpes occidentales : une clé de lecture de l'économie des régions de montagne à l'époque romaine **113**

8 Guillaume Durand
Les établissements saxons en Transylvanie au Moyen Âge **129**

9 Paul Delsalle
Les activités économiques des petites villes du Jura comtois au temps des Habsbourg (1492-1678) **141**

10 Patrice Poujade
Les petites villes de montagne et le monde du commerce en région frontalière à l'époque moderne : haut Pays de Foix et Catalogne **163**

11 Judit Pál
Märkte und Urbanisierung in einem Berglandschaft (Ost-Siebenbürgen / Rumänien) im XIX. Jahrhundert **181**

12 Milhan Chaze
Les petites villes de montagne face à la Seconde Révolution commerciale : l'exemple des Alpes du Nord françaises **197**

TROISIÈME PARTIE **Villes d'altitude, hauts lieux ?**

13 Marek Derwich
Les Bénédictins du Mont-Chauve (Łysiec) et la ville de Nowa Słupia **217**

14 Stanisław Rosik
Zobtenberg und die Stadt Sobótka (Zobten) **235**

15 Stéphane Gomis
La vie religieuse dans les petites villes du Massif central aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles **245**

CONCLUSION

16 Patrick Fournier et Pierre Cornu
Petites villes, moyennes montagnes, grandes questions **263**

TABLE DES MATIÈRES **275**

Déjà parus aux PUBP

USAGES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE

- Pierre Cornu (dir.), *Dire l'espace. Figures de l'expertise*, Cahier Siècles n° 30, 2012.
- Jean-Luc Fray, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Coll. Histoires croisées, 2006.
- Jean-Luc Fray et Céline Pérol (dir.), *L'Historien en quête d'espaces*, Coll. Histoires croisées, 2005.

Le colloque "Petites ville en montagne, de l'Antiquité au XX^e siècle. Europe occidentale et centrale" s'inscrit à la confluence de deux évolutions historiographiques : celle qui, en matière d'histoire urbaine, a conduit les historiens à s'intéresser, sous un angle résolument problématique et conceptuel, aux villes moyennes et petites et même aux plus modestes unités urbaines, formant la strate inférieure du maillage, et à poser d'une autre manière les problématiques des rapports ville-campagne et des rapports entre petites villes et organismes urbains de premier rang. L'autre évolution majeure est la prise en compte - contrecoup sur nos disciplines de la prise de conscience environnementale - du caractère interactif des rapports homme-milieu, ici le milieu des moyennes montagnes (à partir de 600 m) ouest- et centre-européennes, milieu particulier, à bien des égards, au regard du développement des "lieux centraux" et de la strate des villes moyennes et petites.

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Collection Histoires croisées

Le présent volume s'inscrit dans la thématiques de recherche *"Usages et représentations de l'espace"* du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" de l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II et dans le cadre de l'axe de recherche *"Territoires et développement"* de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand.

Jean-Luc Fray est professeur d'histoire du Moyen Âge et coordonnateur de l'une des équipes de recherche du CHEC.

Pierre Cornu est maître de conférences en histoire contemporaine.

Patrick Fournier est maître de conférences en histoire moderne.

Tous trois enseignent à l'Université Blaise Pascal et sont membres du CHEC.

CHEC

ISBN 978-2-84516-545-8 / PRIX 12€